



**Sainte-Brigide-  
d'Iberville**

*Des gens de coeur et de terre*

---

**AVIS PUBLIC  
d'entrée en vigueur**

---

**Règlement numéro 2020-402-1  
modifiant le Règlement 2012-402 concernant la réserve financière pour l'égout et l'aqueduc**

Lors de la séance ordinaire tenue le 13 janvier 2020, le Conseil a adopté le *Règlement numéro 2020-402-1 modifiant le Règlement 2012-402 concernant la réserve financière pour l'égout et l'aqueduc*.

Le règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Le règlement peut être consulté au bureau municipal, du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 au 555, rue Principale à Sainte-Brigide-d'Iberville.

Donné à Sainte-Brigide-d'Iberville ce 14<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2020.

Christianne Pouliot  
Directrice générale et secrétaire-trésorière